

# Le Conseil de développement au travail

Un groupe de travail du Conseil de développement composé de 39 de ses 80 membres et constitué autour de la thématique de l'évolution institutionnelle du territoire s'est réuni récemment afin de travailler sur cette question. Instance consultative de démocratie participative, il rassemble les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du Pays d'Arles. L'avenir du département est au cœur de l'actualité de la réforme territoriale et le Premier ministre a chargé le Préfet Pierre Dartout de mener une concertation au sujet de la fusion entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône. À cet égard, informe le PE-TR qui le chapeaute, *"le conseil de développement prépare une contribution écrite sur ce sujet et s'emploie également à jouer un rôle dans l'information et la consultation des citoyens du territoire. L'apport du Conseil, est, pour le Pays d'Arles, d'être en capacité d'adopter une vision partagée et des orientations stratégiques claires afin de préparer l'avenir du territoire."*

→ Toutes les informations sont accessibles sur le site [www.cddpa.com](http://www.cddpa.com)